

## Conseil. Une nouvelle signalétique bilingue

Vendredi soir, les conseillers se sont retrouvés en séance ordinaire. La Cocopaq a fait des modifications concernant le schéma éolien, en adoptant deux nouveaux statuts qui ont été votés à l'unanimité.

La Cocopaq souhaite également remplacer l'appellation « la prévention des conduites à risques chez les jeunes de 12 à 18 ans » par « conseil intercommunal de prévention à risque des 12 à 18 ans ».

### Signalisation bilingue

La commune va se munir de nouveaux panneaux indicateurs bilingues (français-breton) pour la bibliothèque, l'ADMR, la salle polyvalente, l'Abri de l'océan, le stade, le cynodrome, les Écuries de Locquillec et des panneaux « stop » au lieu des « céder le

passage ». Pour cela, la municipalité pourrait bénéficier d'une aide de 20 % du conseil général. La traduction est faite à l'office de la langue bretonne à Carhaix-Plouguer, puis validée par La Croix. Les conseillers ont autorisé le maire à signer cette demande de subventions.

### A propos de la bibliothèque

Les conseillers ont par ailleurs autorisé le maire à signer des conventions avec la communauté de communes pour le groupement d'achat de matériel informatique pour la bibliothèque, pour un coût de 600 €.

La bibliothèque organise un voyage lecture sur le thème « Dis-moi ton livre », c'est un concours qui concerne les cinq classes primaires, 18 livres leur

seront fournis et les enfants voteront pour leur livre préféré. Pour cela, la municipalité va débloquer un budget allant de 75 € à 225 € pour l'achat de ces livres.

Le prix du jeune lecteur sera délivré à la fin mai.

Afin d'avoir le libre accès à la base de données de la bibliothèque du Finistère, la municipalité devra par ailleurs équiper la bibliothèque municipale d'un logiciel spécial.

### Demandes de subventions

L'Amicale laïque, qui a acheté un nouveau matériel de sonorisation pour l'église, auprès de Sévéant Musique, à Gourin, demande au conseil le remboursement de la somme de 247 €. Le Téléthon a également sollici-

té une subvention. La municipalité versera 40 €.

Tiphaine Le Gall, habitante de Baye, est championne du Morbihan (30 novembre 2008) et vice-championne du monde de sambo (6 décembre 2008). Alors qu'elle a fini deuxième aux championnats du monde qui se sont déroulés en Lituanie, elle a fait une demande de subvention, afin de couvrir ses frais de trajet. La municipalité lui accorde la somme de 150 €.

(A suivre)

**OBJET TROUVÉ.** Un sac de sport noir et gris, contenant un pantalon de jogging gris et un coupe-vent bleu, trouvé près de la route de Kerhuel; prière de le réclamer à la mairie.